

La capacité actuelle des chambres froides au niveau central et de la chambre froide du District de Bamako permet de contenir les besoins de vaccins pour la 1^{ère} commande de **rotavirus à 3 doses pour la première phase** de l'introduction (**264 000 doses**) qui ne concernera que la ville de Bamako et environs (**15% de la cible totale**) en 2013.

Question 3 : Veuillez montrer que la capacité de stockage aux niveaux central/régional/ de district sera adéquate lorsque la réhabilitation sera complète, en gardant à l'esprit les implications de l'utilisation de la présentation par voie orale à trois doses du vaccin contre le rotavirus.

Réponse :

Le Ministère de la Santé et ses Partenaires Techniques et Financiers ont élaboré un plan stratégique 2012 - 2016 de réhabilitation de la chaîne du froid d'un coût de **3 625 591 541 FCFA** qui sera présenté au CCIA et une table ronde sera organisée autour de ce plan avec la participation du secteur privé pour financement. Toutes ces activités sont prévues pendant le 1^{er} semestre 2013. La revitalisation en cours avec l'appui des partenaires UNICEF, OMS, UNFPA, des centres de santé en zone occupée, serait une opportunité pour le renouvellement et le renforcement de la chaîne du froid dans les régions nord du pays. Il y a une forte volonté politique du Gouvernement Malien à introduire le vaccin antirrotavirus dans le PEV.

Il faut rappeler que l'introduction se fera par phasage :

- + Première phase en 2013 ne concerne que le District de Bamako,
- + Deuxième phase en 2014 les districts des capitales régionales
- + Troisième phase en 2015 pour le reste du pays

Cette introduction progressive nous permettra de mettre en œuvre progressivement notre plan de réhabilitation de la chaîne du froid afin d'améliorer les capacités de stockage et de conservation des vaccins, en fonction des besoins identifiés à travers l'outil de prévision logistique (Epi Log Costing). Enfin, la collaboration étroite que nous entretenons avec le Laboratoire central vétérinaire et le Centre de Développement des Vaccins (CVD-Mali) qui disposent de chambres froides permet l'utilisation de celles-ci au besoin.

Question 4 : Veuillez préciser les mesures qui seront prises pour assurer la qualité du vaccin au niveau de stockage périphérique et aux points d'utilisation sans PCV sur les flacons.

Réponse :

Dans les centres de santé, les mesures pour assurer la qualité de tous les vaccins seront basées sur les procédures classiques, à savoir :

- Surveillance de la température de conservation à travers le dispositif de mesure de la température (thermomètre PEV homologué) et sa consignation sur la fiche de température,
- formation des agents en insistant sur le respect des normes de conservation des vaccins
- renforcement de la supervision formative sur le terrain
- renforcement de la qualité de la chaîne du froid

Une formation en cascade des agents à tous les niveaux est prévue avant l'introduction des nouveaux vaccins.

Présentement, le Programme de Vaccination du Mali et l'OMS réalisent une étude sur la chaîne du froid **solaire** dans le district sanitaire de Banamba et qui a pour objectif général de : renforcer la performance, la fiabilité et la qualité de la chaîne du froid du PEV dans le district de Banamba (région de Koulikoro) par le recours à l'énergie solaire et le déclassement du pétrole lampant comme source d'énergie pour la chaîne du froid.